APPRENTISSAGE

POUR (RE)DONNER DU SOUFFLE À VOTRE ASSOCIATION

ÉDITION SPÉCIALE ASSOS

8000€ d'aides pour le recrutement des apprentis entre 18 et 29 ans.*

*pour tout contrat conclu avant le 31/12/2022

OXYTALIS.

(RE)DONNER DU SOUFFLE À VOS PROJETS

LA SOLUTION APPRENTISSAGE

Recrutement possible dès aujourd'hui
Entrée en formation en septembre 2022, novembre 2022 ou janvier 2023.

VOUS AVEZ BESOIN DE **RECRUTER** ?

«En recrutant un collaborateur en apprentissage, vous les associations, vous permettez à des jeunes d'apprendre et de monter en compétences.
Et, ces jeunes vous le rendent bien : en s'impliquant fortement, ils contribuent grandement à l'accomplissement des diverses missions que vous leur confiez.
On est bien dans une relation "gagnant-gagnant".»

Charlotte PION, conseillère en formation
et chargée du recrutement des candidats.

L'alternance est un mode de recrutement qui est un bon compromis entre la disponibilité du collaborateur et le coût salarial :

- votre collaborateur est en formation 2 jours par semaine (14 heures) et il est disponible le reste du temps pour votre association
- son salaire est fixé en % du SMIC (en fonction de son âge, de son niveau de diplôme, de votre Convention Collective, du fait d'avoir déjà fait de l'alternance, …)

L'alternance est une solution économique. D'autant plus que l'État verse une aide de 666,67 euros par mois pour les alternants majeurs de moins de 30 ans (pour tout contrat conclu avant le 31/12/2022).

Ainsi, par exemple,

- le salaire mensuel d'un alternant âgé de 24 ans n'est que de 220 euros environ (aide de l'État déduite),
- le salaire mensuel d'un alternant âgé de 20 ans n'est que de 55 euros environ (aide de l'État déduite).

LES DIFFÉRENTES FORMATIONS

Du niveau Bac à Bac+5

Reconnues par l'État

En 1 an (Bac+2 et Bac+3)
ou 2 ans (Bac+4/5)

Différents domaines
(Vente, Commercial, Marketing, Communication, Digital, Événementiel, Management, Gestion, Ressources Humaines, Administratif, Secrétariat, …)

LES LIMITES DE L'ALTERNANCE	LES RÉPONSES D'OXYTALIS **ALTERNANCE ZÉRO CONTRAINTE**
Frais pédagogiques qui ne sont pris en charge que partiellement par les OPCO	Zéro restant à charge pour l'association puisqu'Oxytalis ne facture que ce que les OPCO prennent en charge
Plannings rigides qui sont très contraignants pour l'organisation	Plannings à la carte : • Possibilité de choisir le planning des alternants parmi les 4 plannings proposés. • Possibilité de changer de planning d'une semaine sur l'autre afin de tenir compte des contraintes de l'entreprise
Difficulté à accompagner les alternants sur leurs missions et/ou leurs dossiers	Le LAB : séances, en centre de formation, animées par des formateurs, mises en place pour permettre aux alternants de travailler sur les travaux que vous leur confiez.
Incapacité à accueillir les alternants dans des bureaux	Mise à disposition de salles et de bureaux pour accueillir les alternants dans nos locaux sur les jours de présence dans votre association
Complexité administrative pour le montage des dossiers (Cerfa, demande de financement, …)	Accompagnement par notre Responsable Relation-Association pour le montage de tous les dossiers administratifs relatifs à l'alternance, à son financement, …
Difficulté à assumer et gérer le processus de recrutement	Accompagnement dans le processus de recrutement (sourcing, pré-sélection, tests, …)
Contraintes budgétaires	Tous les services proposés sont entièrement gratuits. De plus, grâce à la Bourse Assos (associée aux aides de l'État), le recrutement de vos alternants ne vous coûte absolument rien.

« Grâce à sa bienveillance, ses valeurs et la mise à disposition d'un espace de travail dédié, Oxytalis est une école facilitatrice pour la réussite de l'association et de l'apprenant. Pour Secours Infirmiers c'est un accompagnement gagnant/gagnant ! »

Nathalie Bigeon et Sabrina Morcelli,
Association Secours Infirmiers

Oxytalis a permis de mener à bien notre événement annuel : le Rugby Beach de Palavas. Pendant toute la phase de préparation et d'organisation de l'évent, ainsi que le jour J pour la partie animation, cette aide a été précieuse et a grandement contribué à la satisfaction des participants et à la réussite du projet. »

Patrice Huc,
Association Play up

Le coup de pouce solidaire

#BOURSEASSOS

Parce qu'Oxytalis est attentif à son environnement, nous souhaitons contribuer au redémarrage et au dynamisme du tissu associatif local, qui contribue tant à irriguer et à faire vivre nos territoires.

Aussi, afin de (Re)donner du souffle aux associations, nous reconduisons la Bourse Assos.
Nous la renforçons même, puisque nous la dotons, pour cette deuxième année et jusqu'au 31/12/2022, d'une enveloppe de 50 000 euros.

C'est une aide que nous réservons aux associations.
Nous leur offrons cette Bourse afin de les accompagner dans le recrutement d'alternants formés par Oxytalis, pour l'année scolaire 2022-2023.

La Bourse Assos est une subvention réservée aux associations.
Elle leur permet de pouvoir recruter des alternants pour mener à bien des missions de tout type (administratif, recherche de partenariats, recherche de sponsors, mise en place d'événements, communication digitale, réseaux sociaux, ...).

Le montant de la bourse est de :

- 750 euros maximum pour le recrutement d'un alternant (quel que soit le niveau d'études suivies)
- 2500 euros maximum pour le recrutement de 2 alternants (1 alternant en Bac+2 et 1 alternant en Bac+3, par exemple). Dans ce cas, le recrutement de vos 2 alternants ne vous coûte absolument rien en termes de salaire pour toute la durée des contrats.

Scannez le QR Code pour accéder
au formulaire de demande de renseignements

En 2021, la France passe pour la première fois, la barre des
718 000 APPRENTIS

Source : ministère du travail

@oxytalis
@oxytalisformations

07 68 14 41 13
franck@oxytalis.com

OXYTALIS - 135 rue Robespierre - 34070 Montpellier
Numéro SIRET 402 070 775 00042 – Numéro formateur 76341114034